

Sud

Union syndicale
SUD Solidaires 54
4 rue de Phalsbourg – 54000 Nancy
tel : 03-83-35-01-48
solidaires54@gmail.com

Union
syndicale
Solidaires

Nancy, le 28 mai 2020

JUSQU'AU BOUT !

Hier, mercredi 27 mai, les auditions de nos 13 camarades se sont poursuivies à 9h, 13h et 15h.

Le comité de soutien - SUD-Solidaires, Union Locale CGT de Nancy, FSU 54, Ligue des Droits de l'Homme et AG interpro/interlutte de Nancy - avait invité à une conférence de presse.

Hier encore, une vingtaine d'amis·es, de camarades sont venu·es les soutenir pacifiquement, considérant que derrière les accusations disproportionnées d'« entrave concertée avec violence ou voie de fait à l'exercice de la liberté du travail » pour une action pacifique devant le dépôt Keolis, il s'agit en réalité pour la préfecture de criminaliser la contestation sociale qui s'est exprimée massivement pendant la dernière lutte contre la réforme des retraites.

Et hier encore, l'attitude de la police, après le départ de la presse n'a fait que confirmer la fuite en avant répressive choisie par les autorités :

- alors que tout se déroulait de manière pacifique et même bon enfant,
- que toutes les personnes présentes respectaient les mesures barrières,
- que beaucoup s'étaient éloigné·es du commissariat ou avaient traversé la rue,
- qu'il restait moins de 10 personnes devant le commissariat,

Pas moins de 20 policiers sont sortis brusquement pour relever toutes les identités et verbaliser de 135€. Plusieurs policiers s'en sont pris alors verbalement et gratuitement au camarade qui était précisément là parce que convoqué. C'était sans compter sur l'intervention de son avocat, qui s'est fait lui-même prendre son identité.

Puis les policiers ont à nouveau repoussé tout le monde par la force pour nous bloquer sur un trottoir d'1,50m de large entre un mur et des fourgons de police, nous empêchant, pour le coup, de respecter la distanciation sanitaire.

Là aussi, c'était sans compter sur la présence d'un huissier de justice que le comité de soutien avait saisi pour qu'il atteste de tout cela et que nous contestions les verbalisations.

Avocats, huissiers de justice et surtout solidarité sans faille pour nos camarades, nous donnerons tout et ne lâcherons rien face à cette répression indigne d'un État de droit. Nos camarades seront défendu·es jusqu'au bout !